



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation  
Service de l'agriculture  
Ecole d'agriculture du Valais

Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Dienststelle für Landwirtschaft  
Walliser Landwirtschaftsschule



---

## Directives des réservations et occupations des différentes salles

---

### Clés pour les manifestations durant les heures de bureau

Les locaux sont ouverts par le personnel de l'EAV.

### Clés pour les manifestations en dehors des heures de bureau et le week-end

Si l'occupation de la salle a lieu en dehors des heures de bureau ou le week-end, les clés doivent être retirées durant les horaires de bureau de notre secrétariat à l'Ecole d'agriculture (07h30-12h et 12h50-17h00, tél. 027 606 77 00) ou la veille.

Les locaux ainsi que les portes principales seront fermés à clé au départ des participants. La lumière éteinte. Les clés seront rapportées le lendemain de la manifestation au secrétariat de l'EAV.

### **Ordinateurs, écrans et beamers**

- Il est possible de vous connecter avec un compte interne à l'Etat ou sur un compte externe via nos ordinateurs de salles et d'y brancher une clé USB pour vos présentations (procédure disponible sur place). Une connexion wifi directement sur le beamer est également possible pour les utilisateurs Windows (pas pour les Mac).
- Chaque salle est équipée d'un ordinateur avec une carte qui indique les informations pour se connecter. De plus, une connexion sans fil au beamer est disponible dans toutes les salles de classe. Elle permet de vous connecter directement avec votre ordinateur personnel. La marche à suivre est déposée dans les salles. Cette méthode est uniquement possible avec les appareils Windows et pas avec ceux d'Apple.
- Prière de ne pas débrancher les câbles !
- La procédure pour vous connecter au WIFI pour votre ordinateur ou votre smartphone : vous connecter sur «13- guest », introduire votre numéro de portable et un code d'accès vous sera fourni.
- La procédure pour l'Espace Chavaz est jointe en annexe.
- Veuillez prendre le temps nécessaire pour vos connections avant vos séances. Nous pouvons répondre à vos questions sereinement si nécessaires.

### **Disposition**

Les salles sont mises à disposition par l'École d'agriculture selon un modèle défini, affiché sur la porte de la salle. La modification de la disposition est possible et effectuée par l'utilisateur. A la fin de la manifestation, la disposition sera identique à celle reçue et les locaux seront rendus propres. Toutes les casses ou autres problèmes rencontrés doivent être annoncés lors du retour des clés à l'EAV. En cas de non-respect des présentes dispositions, l'EAV se réserve le droit de facturer les frais inhérents au rangement et nettoyage des locaux.

### **Restauration**

C'est avec plaisir que notre équipe du secteur restauration répondra à vos demandes par une offre personnalisée du lundi au vendredi au 027 606 77 23 ou sur [sca-restauration-chateaneuf@admin.vs.ch](mailto:sca-restauration-chateaneuf@admin.vs.ch). Veuillez noter que les salles sont *en priorité utilisées pour les formations professionnelles*. Aucune boisson ne peut être apportée par vos soins et aucun repas ne peut être préparé ou apporté directement par l'utilisateur, sauf accord formel du responsable de secteur et sous condition du plein respect des critères « Cuisinons notre région ». Les prestations de service ont lieu uniquement durant les horaires d'ouverture de l'EAV. L'infrastructure de la Grande salle permet cependant une pleine autonomie pour les groupes présents en dehors des horaires d'ouverture.

### **Tri des déchets**

Différents endroits de tri de déchets sont à disposition dans le bâtiment de l'EAV. Nous vous demandons de bien vouloir en faire bon usage.



Ludovic Delaloye  
Responsable du secteur  
restauration